

SCOT

AGGLOMÉRATION
LYONNAISE 2030



2010 > 2016

QUELLE TRAJECTOIRE
POUR L'AGGLOMÉRATION
LYONNAISE ?

LES CHIFFRES CLEFS

sepal

syndicat mixte d'études
et de programmation de l'agglomération lyonnaise

SCOT



/ Le Scot de l'agglomération fixe les grandes orientations de développement et d'aménagement des 74 communes de l'agglomération pour les 20 prochaines années / Habitat, économie, déplacements, environnement et agriculture, commerces et services, il dessine l'évolution de notre cadre de vie à l'horizon 2030 / Le Sepal, qui réunit les collectivités partenaires, a élaboré le Scot et assure aujourd'hui le suivi de sa mise en œuvre / La loi prévoit une évaluation à 6 ans, à partir d'indicateurs et d'analyses, pour mesurer la cohérence de l'évolution du territoire avec le projet commun exprimé dans le Scot / Ce livret présente les chiffres et données clés permettant d'apprécier la trajectoire réalisée par l'agglomération lyonnaise, depuis l'approbation du Scot en 2010 /



LA POPULATION CROÎT À BON RYTHME : L'AGGLOMÉRATION EST ATTRACTIVE



1 401 100
habitants

+ 1%
par an de croissance démographique
soit 13 500 habitants supplémentaires / an

Entre 2008 et 2013, la croissance démographique de l'agglomération est portée par des soldes naturels (naissances-décès) et migratoires (plus d'entrants dans l'agglomération que de sortants) positifs. Si cette dynamique se confirme, les objectifs du Scot (+150 000 habitants) pourraient être atteints avant 2030.

Population & attractivité

UNE AGGLOMÉRATION CRÉATRICE D'EMPLOIS



2008-2013

+ 31 700
emplois



Agglomération lyonnaise
+ 4,6%



Rhône-Alpes
+ 2%



France
+ 0,8%

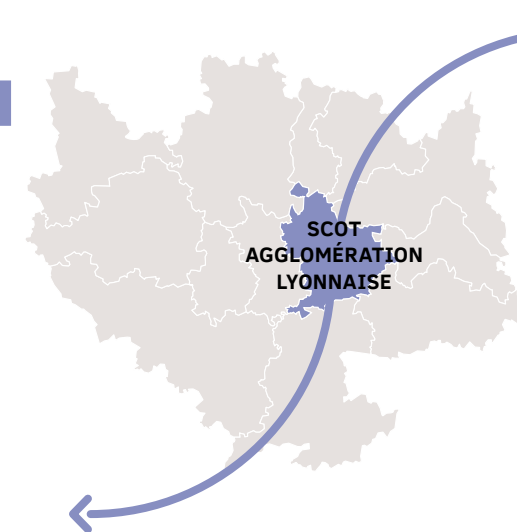
L'AGGLOMÉRATION CONFIRME SON RÔLE DE LOCOMOTIVE DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE

2008-2013

80%
de la croissance des emplois

2008-2013

48%
de la croissance démographique



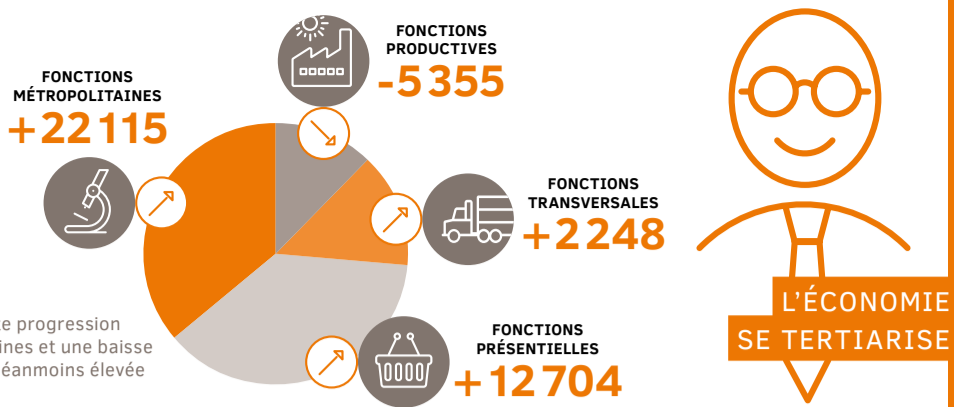
En 2013, l'agglomération lyonnaise concentre 43% de la population et 52% des emplois de l'aire métropolitaine lyonnaise.

L'aire métropolitaine lyonnaise accueille en 2013 3,2 millions d'habitants et 1,4 million d'emplois.

Économie

2008-2013

La nature des emplois évolue, avec une forte progression des emplois dans les fonctions métropolitaines et une baisse des emplois productifs, dont la part reste néanmoins élevée par rapport à d'autres agglomérations.



LA RÉPARTITION TERRITORIALE DES EMPLOIS ET DES ENTREPRISES RESTE STABLE



2016

80% des entreprises réparties en diffus dans le territoire urbain

20% des entreprises implantées dans les sites économiques dédiés (zones d'activités)

Cette répartition, stable, est cohérente avec les objectifs du Scot de développer un territoire urbain mixte. On constate néanmoins un léger renforcement du poids des emplois au sein des sites économiques dédiés.

UNE CONSOMMATION D'ESPACES À VOCATION ÉCONOMIQUE EN PHASE AVEC LES OBJECTIFS DU SCOT



LES FORMES D'IMPLANTATIONS ÉCONOMIQUES SE RENOUVELLENT



2010-2016

+20% de bureaux

1 million de m² ont été construits. 77% de cette nouvelle offre est localisée dans les sites stratégiques identifiés au Scot (Part-Dieu, Confluence, Carré de soie, Gerland...). L'agglomération est de loin le second marché tertiaire français.



2010-2016

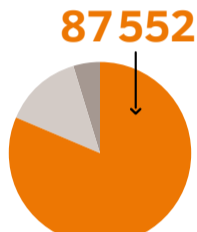
212 300 m² de bâtiments logistiques supplémentaires

Le parc logistique progresse de 11%. 41% du parc bénéficie d'une desserte multimodale (contre 44% en 2010). L'implantation des entreprises logistiques sur des sites multimodaux doit être privilégiée.



2010-2015

136 900 m² de surfaces de vente autorisées



Entre 2013 et 2015, on note un coup de frein au développement des surfaces commerciales dans les sites dédiés et un maintien dans les polarités urbaines.

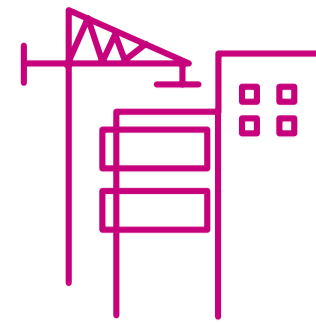
- dans les pôles commerciaux
- dans les polarités urbaines
- hors pôle commercial
- hors pôle et polarité

LE RYTHME DE CONSTRUCTION DE LOGEMENT DÉPASSE LES PRÉVISIONS

2010-2015

9 700 logements produits en moyenne chaque année

OBJECTIF DU SCOT > 7 500 LOGEMENTS / AN



2010-2015

88% des nouveaux logements

sont localisés dans les lieux prioritaires du développement urbain (gares, polarités urbaines et les corridors urbains desservis par les transports collectifs).



UN DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL PEU CONSOMMATEUR D'ESPACES



2011-2014

96% des nouveaux logements ont été construits dans des espaces déjà urbanisés

2010-2014

71 logements/ha c'est la densité moyenne des logements construits

En 2014, la densité moyenne dans l'agglomération lyonnaise est de 41 logements à l'hectare, en progression de 2,5% par rapport à 2010. La production des nouveaux logements conduit à une densification du parc, conformément aux objectifs du Scot. La progression de la densification est portée par tous les secteurs de l'agglomération.

Logement



LOGEMENT SOCIAL : UN RÉÉQUILIBRAGE ENGAGÉ

2010-2015

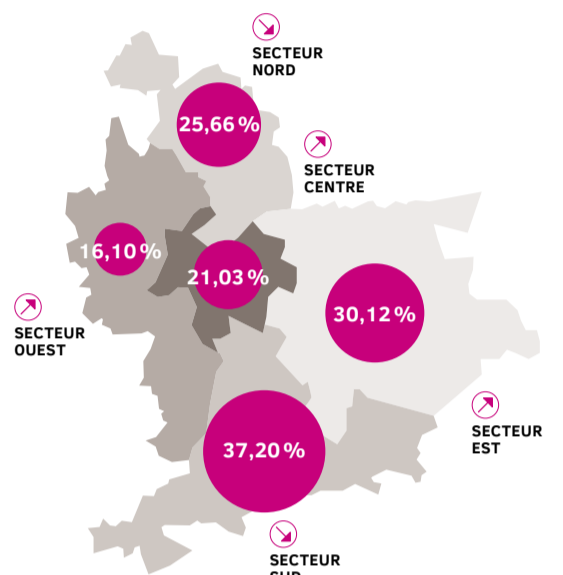
4 600 logements sociaux

financés en moyenne chaque année, dont 70% en PLUS et PLAI

OBJECTIF DU SCOT > 2 À 3 000 LOGEMENTS / AN

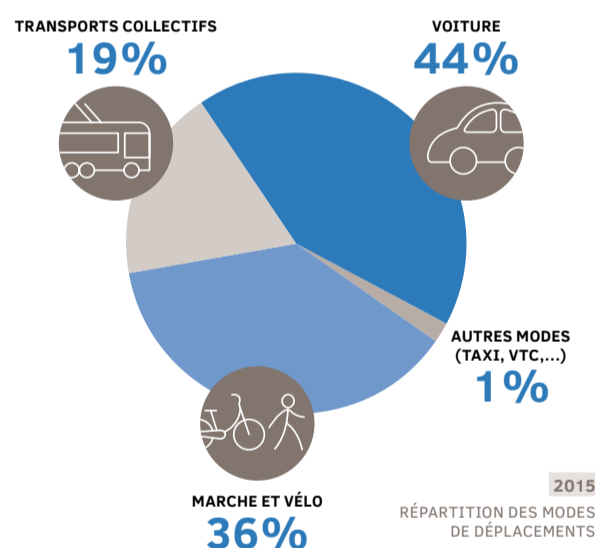
23,60%

c'est la part des logements sociaux dans l'ensemble du parc de logements de l'agglomération en 2015 (22,95% en 2010).



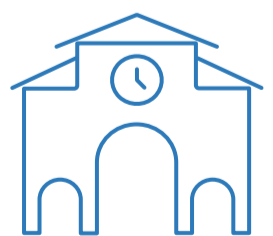
Entre 2010 et 2015, la répartition des logements sociaux amorce un rééquilibrage. Le secteur Ouest, le plus éloigné des objectifs, est celui où la progression est la plus importante. À l'inverse, le secteur Sud, très fortement doté en logements sociaux, ralentit son rythme de production.

UNE ÉVOLUTION DES DÉPLACEMENTS EN FAVEUR DES MODES COLLECTIFS ET DOUX



UNE UTILISATION DES TRANSPORTS COLLECTIFS EN FORTE PROGRESSION

2015 **325** voyages par habitant / an sur le réseau TCL, soit une progression de 11,5% par rapport à 2010



2010-2012 **+14%** de montées-descentes dans les 34 gares TER de l'agglomération lyonnaise

UN RÉSEAU CYCLABLE EN DÉVELOPPEMENT



2010-2016

+60% c'est la progression du réseau cyclable sur l'agglomération

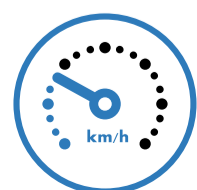
L'agglomération lyonnaise compte en 2016 684 km de réseau cyclable. Le nombre d'arceaux de stationnement pour les vélos a plus que doublé entre 2010 et 2016.

LE TRAFIC ROUTIER EN VOIE D'APAISEMENT

DEPUIS 2001 **-22%** c'est la baisse du trafic routier sur le secteur presque île



2016 Près de **300 km** aménagés en zones de rencontre ou zones 30, dans toute l'agglomération (soit 100 km supplémentaires depuis 2010).



2010-2016 **30%** du réseau de voirie structurant du SCOT a bénéficié d'une réduction des vitesses autorisées.

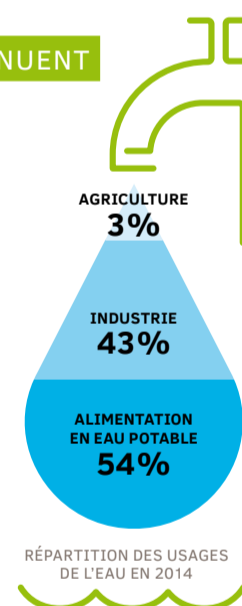
Mobilité

LES PRÉLÈVEMENTS EN EAU DIMINUENT

2010-2014

-9,5% de prélèvements d'eau dans les nappes de l'agglomération

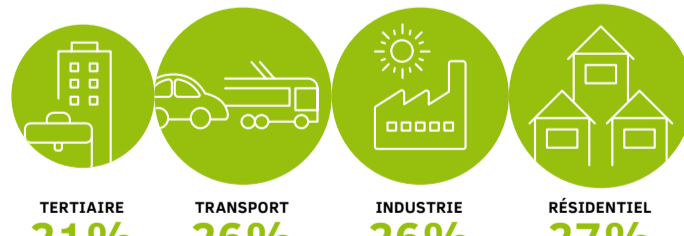
Entre 2010 et 2014, malgré le développement économique et résidentiel de l'agglomération, on constate une baisse de 19 millions de m³ prélevés (-12 millions de m³ pour les usages industriels, -4 millions de m³ pour les usages agricoles). Malgré cette baisse, les pressions sur la ressource en eau persistent avec des conflits d'usage entre alimentation en eau potable, industrie et agriculture.



LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE BAISSÉ

2008-2013

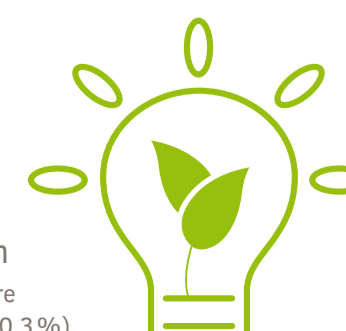
-6% de consommation d'énergie finale sur le territoire, essentiellement dans les secteurs des transports et du résidentiel



LA PRODUCTION LOCALE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES PROGRESSE

2013

4,7% c'est la part de la production locale des EnR dans la consommation d'énergie finale, en légère augmentation depuis 2010 (+0,3%).



UNE CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS ET AGRICOLES CONFORME AUX OBJECTIFS

2010-2015

896 hectares consommés



2010-2030

4 000 hectares réservés à l'urbanisation



DÉCHETS : DES OBJECTIFS ATTEINTS

2014

295 kg / an c'est la quantité d'ordures ménagères produite par habitant

OBJECTIF DU SCOT > 300 KG PAR HABITANT / AN EN 2017

2014

92,9% Taux de valorisation des déchets (matière et énergie)

OBJECTIF DU SCOT > TAUX DE VALORISATION À 80% EN 2020



Environnement

SCOT

AGGLOMÉRATION
LYONNAISE - 2030 -

LE PROJET PORTÉ PAR LE SEPAL

- **Une croissance économique et résidentielle** soutenue et orientée autour de trois grands réseaux : le réseau vert, le réseau bleu et le réseau des transports collectifs.
- **Une plus grande solidarité territoriale et sociale** pour lutter contre les exclusions et renforcer le vivre ensemble.
- **Une qualité environnementale** considérée comme facteur de développement et déterminant essentiel de la qualité de vie et de la santé des habitants.

LE SCOT IDENTIFIE 22 POLARITÉS URBAINES

qui ont vocation à accueillir prioritairement le développement économique et résidentiel, ainsi que les principaux services, commerces et équipements, afin de créer une agglomération multipolaire, autour de bassins de vie de proximité. Le développement urbain se structure également autour de 9 sites stratégiques, destinés à capter une part importante de l'attractivité économique et résidentielle.

L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE

S'INSCRIT DANS UN VASTE TERRITOIRE :

l'aire métropolitaine Lyonnaise rassemblant plus de 3 millions d'habitants. Cœur de chauffe de l'aire métropolitaine, l'agglomération lyonnaise a vocation à jouer un rôle de locomotive de la croissance et du développement territorial.

sepal

syndicat mixte d'études
et de programmation de l'agglomération lyonnaise

Immeuble Porte Sud
4 rue des Cuirassiers - 69003 Lyon
Tél. 04 26 99 34 02 - Fax 04 26 99 34 07
www.scot-agglolyon.fr



150 000

habitants supplémentaires
attendus d'ici 2030



Un objectif de **7 500**
nouveaux logements par an
entre 2010 et 2030



28 %

logements sociaux
en 2030



La **moitié** du territoire
maintenu en espaces naturels
et agricoles en 2030



2 000

hectares réservés
pour accueillir le développement
économique d'ici 2030